



## **COVID 19 - INFOS HOSPIMEDIA : Les tests et les capacités de réanimation seront au cœur des décisions de déconfinement**

### **Politique de santé**

### **Les tests et les capacités de réanimation seront au cœur des décisions de déconfinement**

Publié le 02/04/20 - 14h47

**L'hypothèse d'un déconfinement général de la population s'éloigne. Le Gouvernement travaille à une évolution progressive, avec la santé comme priorité, qui sera ajustée en fonction des capacités de dépistage et d'accueil des cas graves. Un dépistage généralisé en Ehpad pour permettre les visites est par ailleurs exclu.**

*"Les décisions que nous prenons sont souvent prises sur le fondement d'informations parfois incomplètes mais souvent contradictoires", prévient le Premier ministre, Édouard Philippe, lors de son audition le 1<sup>er</sup> avril devant la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'impact, la gestion et ses conséquences dans toutes ses dimensions de l'épidémie de coronavirus-Covid-19. Sur la base de ces précautions oratoires, il annonce qu'il "est probable que nous ne nous acheminions*

*pas vers un déconfinement absolu et général pour tout le monde".*

### **4 000 lits de réanimation disponibles**

La doctrine de déconfinement n'est pas fixée mais plusieurs hypothèses sont à l'étude (par région, par classe d'âge, etc.). Au fur et à mesure de son audition par les députés, le Premier ministre distille néanmoins quelques précisions sur les éléments clés dans la stratégie qui sera adoptée. Un chiffre sera "*déterminant*", celui des admissions dans les services de réanimation. L'exécutif note à ce titre une stabilisation du nombre d'admission sur l'ensemble du territoire. "*La capacité de suivre et de maîtriser ce nombre d'entrée en réanimation est un des éléments essentiels*", poursuit Édouard Philippe.

Également auditionné, Olivier Véran, le ministre des Solidarités et de la Santé, précise qu'au soir du 1<sup>er</sup> avril 4 000 lits de réanimation, dont 1 700 dédiés au Covid-19, sont libres avant de répondre aux besoins de l'ensemble des patients. Sur ces disponibilités de lits, il balaie toute mise à l'écart des établissements privés. "*Je ne vois que des malades et des soignants, toutes les équipes doivent être mobilisées*", assure-t-il en rappelant que les besoins diffèrent selon les territoires. L'objectif affiché est d'éviter un rebond de l'épidémie et une éventuelle saturation des capacités au sortir du confinement. À noter que la capacité maximale de lits espérée par le Gouvernement n'est pas encore atteinte.

### **Attentes autour du test sérologique**

La capacité de mener des tests de dépistage dans la population sera également centrale dans les décisions de déconfinement. Édouard Philippe souligne une "*montée rapide en puissance*" du nombre de tests avec l'ambition de parvenir à **la réalisation quotidienne de 20 000 tests** dès cette semaine du 30 mars. La mobilisation des laboratoires vétérinaires s'effectue au fur à mesure, au cas par cas, précise Olivier Véran qui évoque des transferts d'automates ou l'octroi d'autorisations. "*Sur les tests, l'enjeu principal c'est la sérologie*", poursuit-il en soulignant la mobilisation des laboratoires de recherche et développement sur cette nouvelle méthode permettant de détecter les anticorps dans le sang plutôt que d'utiliser des réactifs. Le ministre attend des "*perspectives*" sur ces nouveaux tests dans "*quelques jours ou quelques semaines*".

Un dépistage massif dans les Ehpad pour lever le confinement est cependant écarté par le Gouvernement. Le dépistage des soignants et des résidents en cas de symptômes demeure une priorité. "*Si un dépistage global de toutes les personnes est fait, le statut du lundi n'est pas celui du mardi*", avance Olivier Véran en mettant l'accent sur l'impossibilité d'être exhaustif après l'instant T du dépistage global et en rappelant la fragilité des résidents d'Ehpad face au virus Sars-Cov-2. Par ailleurs, le Gouvernement est moins ferme sur la question du tracking, permettant de suivre les contacts d'une personne infectée. La question est ouverte selon Édouard Philippe, qui avance l'hypothèse d'un engagement volontaire.

### **Une future commission d'enquête ?**

Cette mission décidée par la Conférence des présidents de l'Assemblée nationale a le statut d'une mission d'information. Richard Ferrand (LREM, Finistère), président et rapporteur général évoque la possibilité de confier à cette mission de nouvelles prérogatives, celles de l'enquête parlementaire. Cette évolution n'interviendra cependant qu'après le passage de l'épidémie. "*Le temps des éventuelles mises en cause viendra, une fois le plus fort de la crise derrière nous*", avance celui qui est également le président de l'Assemblée nationale.

### **Des stocks de médicaments et de masques**

Les députés ont également soulevé les manques de masques et de médicaments. Sur la protection individuelle, Olivier Véran insiste sur la doctrine de priorité donnée aux soignants et aux territoires touchés par l'épidémie. "*Rien ne serait pire qu'un manque de matériel de protection dans les services de réanimation où des dizaines de malades sont confinés*", avance-t-il. Le ministre rappelle également les commandes déjà passées et l'accroissement de la production nationale. Par ailleurs, la production de masques à usage non médical devrait "*faciliter le retour au travail*".

Quant au manque de produits pharmaceutiques, il s'agit du "*sujet sur lequel la concentration est la plus vive et sur lequel nous attachons le plus d'importance*", assure Édouard Philippe. Ce dernier se veut néanmoins rassurant. "*Je ne cache pas la réalité, nous avons de quoi*

*tenir durablement. Comme personne ne sait combien de temps le pic ou le plateau va durer, nous savons que nous devons préserver la ressource, pour faire face à une demande très importante très longtemps", assure-t-il. Olivier Véran rappelle, pour sa part, qu'un bilan des stocks est en cours et que chaque ARS est mobilisée pour connaître les besoins prévisionnels des établissements.*

### **Des mesures générales et spécifiques pour les outre-mer**

Comme le reste du territoire national, les départements et régions d'outre-mer sont confinés, les activités non urgentes ont fait l'objet de déprogrammation et les capacités de réanimation sont augmentées. "*Là-bas plus qu'ailleurs, il fallait freiner l'épidémie très fort dès le début*", souligne le Premier ministre Édouard Philippe en évoquant l'insularité et le vieillissement de la population. Des dispositions réglementaires ont été mises en place pour faciliter l'exercice de médecins diplômés hors de l'Union européenne, notamment à Cuba. Les capacités de tests seront renforcées avec l'installation de nouveaux équipements. Enfin, les navires militaires envoyés ne sont pas des navires-hôpital en tant que tel, mais permettront de renforcer l'offre générale de soins.